
Programme de Formation

Les bases de la paie BTP

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Tarif Inter par participant : 600,00 € ht / Si adhérent Fédération : 600,00 € ht

Tarif Intra : Nous consulter

Contenu pédagogique



Public visé

Gestionnaire de paie, assistant ou responsable RH, personne désirant acquérir des compétences en paie BTP



Objectifs pédagogiques

- Identifier les différentes parties d'un bulletin
- Mettre en œuvre le mécanisme des cotisations légales et conventionnelles sur le bulletin
- Calculer un bulletin de salaire en conformité avec les dispositions légales et conventionnelles



Description

- Les dispositions réglementaires
 - Le droit du travail et les autres sources
 - Le corps du bulletin : du salaire de base au net à payer
 - Les rubriques obligatoires et facultatives, les mentions interdites
- Les éléments du brut
 - Les heures normales et les heures supplémentaires ou complémentaires
 - Les absences : congés payés, maladie, chômage intempérie
 - Les primes : panier, transport, trajet, grands déplacements
- La pratique de l'abattement de 10% pour frais professionnels
 - Explication du principe de l'abattement
 - Le choix du salarié
- Les cotisations
 - Légales et conventionnelles
 - En cas d'abattement
 - La caisse des congés payés
- Les éléments de bas du bulletin
 - Acompte et avance
 - Saisie-arrêt et opposition
 - Le net imposable et le net à payer



Prérequis

- Avoir des connaissances sur les bulletins de salaire et en droit du travail

Modalités pédagogiques

- Tour de table collectif avec l'intervenant
- Alternance d'apports pédagogiques et d'activités de compréhension
- Quiz, études de cas

Moyens et supports pédagogiques

Support de cours numérique

Modalités d'évaluation et de suivi

Auto-positionnement de chaque stagiaire (via extranet stagiaire)

Exercices pratiques au cours de la formation

Évaluation de fin de stage

Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid

Référent Technique, Pédagogique et Handicap

Lionel PICARD | Merci de nous informer de vos difficultés afin d'étudier la possibilité d'adaptation de nos formations.